

Maturité professionnelle intégrée santé

Formation en 3 ans intégrée au CFC d'ASSC

Assistant·e en soins et santé communautaire CFC

Novembre 2025

Maturité professionnelle intégrée au CFC d'Assistant-e en soins et santé communautaire

Objectifs généraux

La maturité professionnelle orientation santé associée au CFC d'assistant·e en soins et santé communautaire (ASSC) vise à donner à la fois une solide formation professionnelle et une formation élargie en culture générale. Elle développe des compétences personnelles, telles que responsabilité, autonomie, sens de l'abstraction et de la communication, esprit de synthèse.

Le·la candidat·e qui obtient le certificat fédéral de maturité professionnelle orientation santé en plus du certificat fédéral de capacité, a acquis les connaissances qui lui permettront notamment d'entreprendre des études dans une Haute Ecole Spécialisée (HES) du domaine de la santé et qui favoriseront sa promotion professionnelle ultérieure.

Durée et organisation de la formation

La durée de la formation est de trois années. Elle est constituée de

- Cours de connaissances professionnelles ;
- Pratique professionnelle dans les institutions du canton (apprentissage ou stage) ;
- Cours de maturité professionnelle ;
- Cours interentreprises.

Conditions d'admission

La formation en maturité professionnelle intégrée au CFC d'ASSC accueille des élèves qui effectuent la pratique professionnelle par apprentissage (apprenti·e·s) et des élèves qui la réalisent par le biais de stages en institutions (stagiaires).

Les conditions d'admission sont les suivantes :

Apprenti·e·s :

- Être au bénéfice d'un contrat d'apprentissage (CFC) auprès d'un employeur et obtenir son accord pour suivre les cours de maturité professionnelle;
- Remplir les conditions de la maturité professionnelle intégrée au CFC par voie duale mentionnées sur le site www.ne.ch/conditions-postobligatoire;

Stagiaires

- Remplir les conditions de la maturité professionnelle intégrée au CFC en école (3 ans) mentionnées sur le site www.ne.ch/conditions-postobligatoire;

  Des exemples de calcul des points requis sont à disposition sur le site.
- Motiver par écrit le choix de formation (lettre de motivation) ;
- Des entretiens individuels sont organisés dès réception de l'inscription. Une convocation sera envoyée (stagiaires uniquement).
- Un certificat médical d'aptitude à la formation est exigé.

  Élèves jurassiens : se renseigner auprès du secrétariat du Pôle Santé et Social.

  L'admission des stagiaires est limitée au nombre de places de stage disponibles. Les critères de priorité sont communiqués sur demande.

Objectifs spécifiques de la formation

La maturité professionnelle intégrée au CFC d'ASSC propose une double formation et permet à l'élève d'acquérir

- Un certificat fédéral de capacité, c'est-à-dire une formation professionnelle initiale.

  Le savoir-faire professionnel permet à l'assistant·e en soins et santé communautaire d'accompagner de manière autonome et responsable des patients. Ses compétences professionnelles lui permettent d'organiser et de dispenser les soins de base aux personnes, ainsi que les soins thérapeutiques et de réadaptation sous la supervision d'un-e infirmier-ère.

- Un certificat fédéral de maturité professionnelle**,** c'est-à-dire une formation approfondie en culture générale, développant un regard curieux, responsable et critique sur la société.

Titres et débouchés

Le certificat fédéral de maturité professionnelle orientation santé et le CFC d'ASSC rendent le titulaire apte à suivre des études en formation Bachelor dans une Haute Ecole Spécialisée (HES) en filière santé.

Se renseigner sur les conditions d'admission directement auprès du lieu de formation.

D'autres formations en Haute Ecole Spécialisée (HES) et en Ecole professionnelle supérieure (ES) sont ouvertes aux titulaires d'un certificat fédéral de maturité professionnelle et/ou d'un CFC et font l'objet de conditions d'admission spécifiques. Se renseigner.

Plan de formation

Les jours de cours de professionnels et de cours de maturité alternent avec les jours de pratique professionnelle (apprentissage ou stages).

Les **cours professionnels** recouvrent les compétences opérationnelles suivantes :

- professionnalisme et orientation client
- soins et assistance
- crises, urgences et situations exigeantes
- actes médico-techniques
- maintien de la santé, promotion de la santé et hygiène
- organisation de la vie quotidienne
- intendance
- administration et logistique

La **maturité professionnelle** est constituée des disciplines suivantes :

o Branches fondamentales :	Français Allemand Anglais Mathématiques
o Branches spécifiques :	Sciences sociales Sciences naturelles
o Branches complémentaires :	Histoire et institutions politiques Economie et droit
o Travail interdisciplinaire :	Travail interdisciplinaire dans les branches Travail interdisciplinaire centré sur un projet (travail de maturité)

La **pratique professionnelle** (apprentissage ou stages) est organisée de la façon suivante :

1ère année	3 jours par semaine
2ème année	2 jours par semaine
3ème année	3 jours par semaine

Frais d'écolage

- Gratuit pour les apprenties des institutions établies dans le canton de Neuchâtel ;
- Gratuit pour les élèves dont les parents sont domiciliés, depuis plus de deux ans, dans le canton de Neuchâtel ;
- Pour les autres élèves, se renseigner auprès du secrétariat du Pôle Santé et Social.

Frais divers

Moyens d'enseignement utilisés pour la conduite de l'enseignement, activités culturelles et hors-cadre environ CHF 400.- par an en moyenne.

Les frais de déplacement durant les stages sont à la charge des élèves.

Voyage d'études obligatoire en 3ème année, CHF 700.-.

Ordinateurs

Les élèves doivent être en possession d'un ordinateur portable dès le début de leur formation. Les caractéristiques techniques sont indiquées lors de l'admission.

Délai d'inscription :

Formation par stage : 28 février 2026
Formation duale : pour autant que possible jusqu'au 1er mai ou à la signature du contrat

032 886 36 04

CPNE centre de formation professionnelle neuchâtelois
Santé et Social
Rue du Progrès 40
2300 La Chaux-de-Fonds
cpne-2s@rpn.ch
www.cpne.ch